Fiche de Données de Sécurité AERO 2575



1. Identification		
Nom du produit	AERO 2575	
Code du produit	SOL257520LT ; SOL2575205LT	
Autres moyens d'identification	N.Dis.	
Usage recommandé et restriction d'utilisation	Dégraisseur à vitesse d'évaporation rapide. Pas recommandé pour toute autre utilisation autre que celle sur l'étiquette ou dans la fiche technique du produit.	
Fabricant	AEROCHEM Inc. 5977, autoroute Transcanadienne Pointe-Claire, QC H9R 1C1 Canada Informations générales : 1-888-592-5837 www.aerochem.ca info@aerochem.ca	
Numéro de téléphone en cas d'urgence	INFOTRAC®: 1-800-535-5053 Appels internationaux à frais virés: 1-352-323-3500 24 heures/jour, 7 jours/semaine	

2. Identification des dangers

Résumé

Tenir éloigné des sources de chaleur, des étincelles et des flammes ouvertes. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler les vapeurs, brouillards ou aérosols. Ne pas ingérer. Si ingéré, consulter un médecin immédiatement et lui montrer la fiche de données de sécurité (FDS). Porter un appareil de protection des yeux, des gants et autres vêtements de protection qui sont adaptés à la tâche à exécuter et aux risques encourus.

SIMDUT 2015/SGH/OSHA HCS 2012





Liquides inflammables (Catégorie 4)

Corrosion/irritation cutanée (Catégorie 2)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire (Catégorie 2)

Cancérogénicité (Catégories 2)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique (Catégorie 3)

Danger par aspiration (Catégorie 1)

DANGER

H227: Liquide combustible

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux

H315 : Provoque une irritation cutanée

H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges

H351 : Susceptible de provoquer le cancer

P201: Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P261 : Éviter de respirer les vapeurs et les aérosols.

P264 : Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation.

P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 : Porter des gants, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux.

P308+P313 : EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P301+P310+P331 : EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un médecin ou un CENTRE ANTIPOISON. NE PAS faire vomir.

P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P332+P313: En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P304+P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P370+P378: En cas d'incendie: utiliser du sable sec, une poudre sèche ou une mousse chimique pour l'extinction.

P403+P233 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405: Garder sous clef.

P501 : Éliminer le contenu et le récipient dans une agence agréée d'élimination chimique conformément à la réglementation

locale, régionale et nationale.

3. Composition/information sur les composants				
Nom chimique	CAS	Teneur en % en masse		
Naphta de pétrole (fraction des alkyles lourds)	64741-65-7	65 - 85 %		
Chlorure de méthylène	75-09-2	10 - 30 %		
Note: La plage de concentrations réelle des ingrédients es	retenue en tant que secret	industriel par le fabricant.		

4. Premiers	soins	
Inhalation	Déplacer la victime à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène par une personne qualifiée. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.	
Voie cutanée	Rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Éviter de se toucher les yeux avec des parties de corps contaminées. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.	
Voie oculaire	IMMÉDIATEMENT! Rincer à grande eau. Retirer les lentilles de contact si elles peuvent être facilement enlevées. Rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes. Soulever les paupières pour rincer correctement. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.	
Ingestion	NE PAS FAIRE VOMIR, sauf lorsque recommandé par du personnel médical. Si la victime est consciente rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Ne rien donner par la bouche à une victime inconsciente ou convulsive. S'il y a vomissement spontané, garder la tête sous le niveau des hanches pour réduire les risques d'aspiration dans les poumons. Consulter un médecin ou un Centre Anti-Poison immédiatement.	
Autre	Aucune information disponible.	
Symptomes	Peut causer des rougeurs et une irritation aux yeux. Peut causer un assèchement et une irritation de la peau. L'inhalation des vapeurs peut causer une dépression du système nerveux central, tels que de la somnolence, des maux de tête, des étourdissements, des vertiges, des nausées et de la fatigue. Risque d'absorption par aspiration dans les poumons (ingestion/vomissement). Peut pénétrer dans les poumons et entraîner des lésions. Les signes d'atteinte pulmonaire comprennent une augmentation du taux respiratoire, une accélération du rythme cardiaque et une décoloration bleuâtre de la peau. De plus la toux, la suffocation et un étouffement sont souvent notés au moment de l'aspiration.	
Note au médecin	Si on pratique un lavage gastrique, il est recommandé de le faire sous intubation endotrachéale et/ou tube obturateur oesophagien. Lorsqu'on envisage de vider l'estomac, il faut bien peser le danger d'aspiration pulmonaire par rapport à la toxicité. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.	

5. Mesures à prendre en cas d'incendie			
Agents extincteurs appropriés	Poudres chimiques sèches, eau pulvérisée, mousse chimique, dioxyde de carbone (CO2). Ne pas utiliser de jet d'eau à grand débit.		
Dangers spécifiques du produit	Liquide et vapeurs combustibles. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent voyager jusqu'à une source d'ignition éloignée. Peut être enflammé par la chaleur, une étincelle ou une flamme.		
Équipements de protection spéciaux	Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet). Les vêtements de combat pour incendies peuvent ne pas être efficaces contre les produits chimiques.		
Précautions spéciales pour les pompiers	L'eau risque d'être inefficace pour éteindre les feux. Refroidir les contenants exposés au feu avec de l'eau pulvérisée. Empêcher les eaux de ruissellement issues de la lutte contre l'incendie ou le produit dilué de pénétrer dans les cours d'eau ou les égouts.		

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel		
Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Ne pas toucher au produit répandu. Assurez-vous de porter les équipements de protection individuels mentionnés dans cette fiche.	
Précautions relatives à l'environnement	Empêcher l'entrée dans les égouts, les endroits fermés et le rejet dans l'environnement. Pour un déversement important, consulter le Ministère de l'environnement ou les autorités compétentes.	
Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage	Bien aérer l'endroit. Retirer les sources d'ignition. Arrêter la fuite si cela est possible de le faire sans risques. Absorber avec une matière inerte (terre, sable, vermiculite) et mettre dans un contenant de récupération approprié. Utiliser des outils anti-étincelles et antistatiques. Terminer le nettoyage en lavant à l'eau et au savon la surface contaminée. Pour les déversements importants, endiguer pour une élimination ultérieure. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.	

7. Manutention et stockage Précautions à prendre Tenir éloigné des sources de chaleur, des étincelles et des flammes ouvertes. Utiliser seulement dans pour assurer la un endroit bien ventilé. Ne pas inhaler les vapeurs, brouillards ou aérosols. Éviter le contact avec la manutention dans des peau, les yeux et les vêtements. Porter un appareil de protection des yeux, des gants et autres conditions de sécurité vêtements de protection qui sont adaptés à la tâche à exécuter et aux risques encourus. Garder les contenants bien fermés entre les usages. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains, les avant-bras et le visage à fond après avoir manipulé ce composé et avant de manger, de boire ou de se servir d'articles de toilette. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Stockage dans des Le stockage et la manutention doivent respecter le Code des liquides inflammables et combustibles conditions de sécurité NFPA 30 et le Code national de prévention des incendies-Canada (CNPI). Mettre les gros contenants à la terre ou à la masse. Conserver le contenant proprement étiqueté bien fermé dans un endroit en tenant compte de toutes frais, sec et bien ventilé. Les contenants ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et incompatibilités maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Entreposer à l'écart des matières comburantes éventuelles et de toute substance incompatible (voir partie 10). Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil et de la chaleur. Tenir à l'abri du gel. Température de 10 à 30°C (50 à 86°F) stockage

Danger immédiat pour la vie ou la santé	Chlorure de méthylène	: 2300 ppm.			
Naphta de pétrole (fracti Chlorure de méthylène	on des alkyles lourds)	VEMP (8h) VEMP (8h)	100 ppm 25 ppm 50 ppm 50 ppm	174 mg/m³	ACGIH , ON BC ACGIH , ON RSST (C2, EM)
Contrôles d'ingénierie appropriés	Prévoir une ventilation r vapeurs, de brouillards,				rder les concentrations de position respectives.
Mesures de protection	individuelle			7	
Yeux	Porter des lunettes de p des lunettes anti-éclabo		ans latéraux. S'il	y a risque de cor	ntact avec les yeux, porte
Mains	Porter des gants de nitrile, de néoprène, de polyalcool de vinyle (PVA) ou des gants laminés multicouche de polymère. Avant utilisation, l'usager devra s'assurer de leur étanchéité. Jeter les gants déchirés, perforés ou montrant des signes d'usure. Ne jamais oublier que le liquide peut pénétrer les gants. Par conséquent, changer de gants lorsqu'ils sont usés. Les gants doivent seulement être portés sur des mains propres.				
Peau	L'équipement de protecting risques encourus. Porte conformément aux direction.	er des vêtements c	e travail normaux	couvrant les bra	
Voies respiratoires	Une protection respiratoire n'est pas requise en usage normal. Si les conditions dans les lieux de travail exigent le port d'un respirateur, il est nécessaire de suivre un programme de protection respiratoire. De plus, les appareils de protection respiratoire (APR) doivent être choisis, ajustés, entretenus et inspectés conformément à la réglementation et aux normes 29 CFR 1910.134 (OSHA), ANSI Z88.2 ou CSA Z 94.11 (Canada) et approuvés par NIOSH/MSHA. En cas de ventilation insuffisante ou dans un endroit bas ou fermé et pour un facteur de protection (FPC) maximum de 10 fois la limite d'exposition, porter un demi-masque avec cartouches pour vapeurs organiques.				
	Tapouro organiques.				



Tablier





Lunettes anti-éclaboussures Gants de néoprène mince

9. Propriétés physiques et chimiques			
État physique	Liquide	Inflammabilité	Combustible
Couleur	Incolore	Limite d'inflammabilité	1.1 à 6.1%
Odeur	Légèrement éthéré	Point d'éclair	>70°C (158°F) Setaflash coupe fermé
Seuil olfactif	N.Dis.	Température d'auto-inflammation	399 à 490°C (750.2 à 914°F)
рН	S.O.	Sensibilité aux charges électrostatiques	N.Dis.
Point de fusion	N.Dis.	Sensibilité aux chocs et/ou à la friction	Non

Point de congélation	N.Dis.	Densité de vapeur	5.65 (Air = 1)	
Point d'ébullition	145°C (293°F)	Densité relative	0.95 kg/L (Eau = 1)	
Solubilité	Insoluble dans l'eau.	Coefficient de partage n-octanol/eau	N.Dis.	
Taux d'évaporation	< Acétate de butyle	Température de décomposition	N.Dis.	
Tension de vapeur	48.26kPa (362 mm Hg) @ 20°C (68°F)	Viscosité	2 cSt @ 40°C (104°F)	
% de volatilité	100%	Masse moléculaire	S.O. — N.A.A.	
N.Dis	.: Non disponible S.O.: Sans Objet	N.Det.: Non déterminé	N.Ét.: Non établi	

10. Stabilité et réactivité			
Réactivité	Aucune réaction anticipée.		
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées d'entreposage.		
Risque de réactions dangereuses (incluant les polymérisations)	Une réaction dangereuse ne se produira pas.		
Conditions à éviter	Éviter la chaleur, les flammes et les étincelles. Éviter le contact avec les substances incompatibles.		
Matériaux incompatibles	Les agents oxydants forts (comme le chlore, le fluor, l'acide nitrique, l'acide perchlorique, les peroxydes, les nitrates, les chlorates, les chromates, les permanganates et les perchlorates), les bases fortes (comme les hydroxydes, les solutions d'ammoniaque, les amines, les carbonates), les acides forts (comme l'acide chlorhydrique, l'acide sulfurique, l'acide phosphorique).		
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit de décomposition dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.		

11. Données toxicologiques						
Mesures numériques de la toxicité	Naphta de pétrole (Chlorure de méthyle	fraction des alkyles lourds) ène	Inhalation Peau Ingestion	>5000 mg/kg F >9.3 mg/l/4h F >5000 mg/kg L 1600 mg/kg F 62 mg/l/4h F >2000 mg/kg F	at CL50 apin DL50 at DL50 at CL50	
Voies d'exposition probables	Peau, yeux, inhalati	on, ingestion.				
Effets retardés, immédiats et chroniques	Voie oculaire	Peut causer des douleurs des yeux, Lapin (OCDE 4 mélange ont donné comm	105) : les te	ests effectués av	ec chaque ing	
	Voie cutanée	Peut causer un assècher répété peut causer une d Lapin (OCDE 404) : les to donné comme résultat de	ermatite pa ests effectu	ar dégraissage. Iés avec chaque	rritation/corros	sion de la peau,
	Voie respiratoire	L'inhalation des vapeurs que de la somnolence, de nausées et de la fatigue.	es maux de	tête, des étour	dissements, de	es vertiges, des

İ	I	ı
	Voie orale Sensibilisation respiratoire ou cutanée Classification	d'exposition. L'ingestion peut causer des douleurs abdominales, des nausées, des crampes, des maux de tête, de la somnolence, des vertiges et des vomissements. Nocif ou mortel en cas d'aspiration dans les poumons (ingestion/vomissement). Peut pénétrer dans les poumons et entraîner des lésions. Les signes d'atteinte pulmonaire comprennent une augmentation du taux respiratoire, une accélération du rythme cardiaque et une décoloration bleuâtre de la peau. De plus la toux, la suffocation et un étouffement sont souvent notés au moment de l'aspiration. Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grandes ou égales à 0.1% ne sont pas des sensibilisants cutané ou respiratoire. Nom chimique CIRC NTP
	CIRC / NTP Cancérogénicité	Chlorure de méthylène 2A R CIRC : 1- Cancérogène; 2A- Probablement cancérogène; 2B- Peut-être cancérogène. NTP : K- Reconnu comme étant cancérogène; R- Raisonnablement soupçonné comme étant cancérigène. Contient une substance qui est raisonnablement anticipée cancérogène (NTP). Le
		risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition.
	Mutagène	Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grande ou
		égale à 0.1% ne sont pas connus pour causer des effets mutagènes.
-	Toxicité sur la reproduction	Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grande ou égale à 0.1% ne sont pas connus pour causer des effets sur la reproduction. Le chlorure de méthylène (CAS no 75-09-2) traverse le placenta chez les humains et il est trouvé dans le lait maternel et le foetus (TOXNET).
	pour certains organes cibles - exposition unique	Le système nerveux central. Aucun organe cible n'a été répertorié.
Effets d'interaction	Aucune information of	lisponible.
Autres informations	supérieure à 2000 mç calculées comme éta	toxicité aiguë (ETA) orale et cutanée du mélange ont été calculées comme étant g/kg. Les estimations de la toxicité aiguë (ETA) par inhalation du mélange ont été nt supérieure à 20 mg/L/4h pour les vapeurs et supérieure à 5 mg/L/4h pour les ards. Ces valeurs ne sont pas classifiées selon le SIMDUT 2015 et par OSHA HCS

12. Données	12. Données écologiques		
Toxicité écologique	Poisson - Cyprinodon variegatus CL50 360 mg/L; 48 h (CAS no 75-09-2) Invertébré aquatique - Daphnia magna CE50 220 mg/L; 48 h (CAS no 75-09-2) Invertébré aquatique - Crustacés, Mysidopsis bahia CE50 2 mg/L; 48h (CAS no 64741-65-7)		
Persistance	Peut être persistant dans l'environnement.		
Dégradabilité	Le produit est un mélange dont certains ingrédients sont facilement biodégradables (>60% en 28 jours) alors que d'autres ingrédients ne sont pas facilement biodégradables (<60% en 28 jours).		
Potentiel de bioaccumulation	Le produit est un mélange dont certains ingrédients ont un faible potentiel de bioaccumulation (Log Koe de <3 et/ou FBC <500) alors que d'autres ingrédients ont un certain potentiel de bioaccumulation (Log Koe de >3 et/ou FBC >500).		
Mobilité dans le sol	Le produit est un mélange dont certains ingrédients s'évaporent très facilement de la surface du sol. Les ingrédients ont une mobilité très grande à modérée dans le sol.		
Autres effets nocifs	Le produit n'appauvrit pas la couche d'ozone.		

13. Données sur l'élimination

Contenant

Important! Éviter la génération de déchets. Utiliser en entier. NE PAS jeter les résidus dans les égouts ou dans les cours d'eau. Les huiles et les solvants organiques non utilisés ou usés peuvent être retraités (recyclés) partout où il y a un programme de récupération. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Se conformer à la réglementation municipale, provinciale et fédérale. Si nécessaire, consulter le Ministère de l'environnement ou les autorités compétentes.

14. Informations relatives au transport								
Numéro ONU	UN N/A							
Désignation officielle de transport de l'ONU								
Dangers environnementaux	Ce produit ne contient pas de polluant marin.							
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Aucune information supplémentaire.							
TMD - Transport des m	archandises dangereuses (Canada)							
Classe(s) relative(s) au transport	Non réglementé							
Groupe d'emballage	Non réglementé							
Guide des mesures d'urgence 2016								
IMO/IMDG - Transport I	Marit <mark>ime International</mark>							
Classification	No <mark>n réglementé</mark>							
IATA - Association Aér	ienne <mark>internationale de Transport</mark>							
Classification	Non réglementé							
La présente classification relative au	u transport est fournie à titre de service à la clientèle. Comme expéditeur, VOUS êtes tenu de respecter toutes les lois et tous les règlements							

15. Informations sur la réglementation

CANADA

Nom chimique	CAS	LCPE	LIS	LES	INRP
Naphta de pétrole (fraction des alkyles lourds)	64741-65-7	X	X		Х
Chlorure de méthylène	75-09-2	X	X		Х

applicables au transport, y compris les exigences relatives à la classification et à l'emballage appropriés. De plus, si une exemption domestique existe, il est de la responsabilité de

- LCPE : Substances toxiques au sens de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.
- LIS : Inventaire de la liste intérieure des substances
- LES : Inventaire de la liste extérieure des substances
- INRP: Inventaire national des rejets de polluants du Canada

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

l'expéditeur de définir l'application de celle-ci.

Nom chimique CAS TSCA	CER CLA		EPCRA 302/304	112(b)	CAA 112(b) HAP			CWA Prio.
-----------------------	------------	--	------------------	--------	----------------------	--	--	--------------

Naphta de pétrole (fraction des alkyles lourds)	64741-65-7	Х						
Chlorure de méthylène	75-09-2	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ		Χ

- TSCA: Toxic Substance Control Act
- CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act list of hazardous substances
- EPCRA 313: Emergency Planning and Community Right-to-Know Act, Section 313 Toxic Chemicals
- EPCRA 302/304 : Emergency Planning and Community Right-to-Know Act, Section 302/304 Extremely Hazardous Substances
- CAA 112(b) HON: Clean Air Act Hazardous Organic National Emission Standard for Hazardous Air Pollutant
- CAA 112(b) HAP : Clean Air Act Hazardous Air Pollutants lists pollutants
- CAA 112(r): Clean Air Act Regulated Chemicals for Accidental Release Prevention
- CWA 311 : Clean Water Act List of Hazardous Substances
- CWA Priority: Clean Water Act Priority Pollutant list

TM/MD

Proposition 65 de l'État de la Californie

Nom chimique	CAS	Cancer	Toxicité sur la reproduction et le développement
Chlorure de méthylène	75-09-2	X	

Autres réglementations			_	
	HMIS Heath	NFPA		
	Flamability Reactivity	2 20		
	Protective Equipment	Y		

16. Autres	informations
Date (AAAA-MM-JJ)	AEROCHEM Inc. 2020-03-03
Version	04
Autres informations	RÉFÉRENCES: - Haz-Map, Information on Hazardous Chemicals and Occupational Diseases, https://haz-map.com/ - Service du répertoire toxicologique de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), http://www.reptox.csst.qc.ca - TOXNET Databases, Toxicology Data Network, NIH U.S. National Library of Medicine, http://toxnet.nlm.nih.gov/ - The National Center for Biotechnology Information, National Institutes of Health (NIH), U.S. National Library of Medicine, https://pubchem.ncbi.nlm.nih.gov/ DATE DE LA PREMIÈRE VERSION DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ: 2017-09-19. CHANGEMENTS APPORTÉS DANS LA VERSION 02: section 3. DATE DE LA DEUXIÈME VERSION DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ: 2018-07-13. CHANGEMENTS APPORTÉS DANS LA VERSION 03: section 3. DATE DE LA TROISIÈME VERSION DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ: 2019-07-31. CHANGEMENTS APPORTÉS DANS LA VERSION 04: section 1. ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists AIHA: American Industrial Hygiene Association HMIS: Hazardous Materials Identification System

NFPA: National Fire Protection Association
OSHA: Occupational Safety and Health Administration (USA)
NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health
NTP: National Toxicology Program
RSST: Règlement sur la santé et la sécurité du travail (Québec)
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
DIVS: Danger immédiat pour la vie ou la santé
SGH: Système général harmonisé
SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
VECD: Valeur d'exposition de courte durée (15 min)

VEMP: Valeur d'exposition moyenne pondérée

Produit par

Au meilleur de nos connaissances, les renseignements contenus dans ce document sont exacts. Toutefois, ni Système Préventis ni aucune de ses sociétés ne peuvent être tenus responsables, en tout ou en partie, de l'exactitude ou du caractère exhaustif des renseignements contenus dans ce document. L'utilisateur est en définitive seul responsable de déterminer si le produit convient à l'usage qu'il veut en faire. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

